

Délibération

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GRAVÉ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi treize octobre à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Thierry AUTRAN.

Étaient présents :

Mélanie BRETON – Kathalyn BRULAIS – Benoit COLINEAUX – Jean-Pierre Dubois – Colette Gorré – Dominique Guimené – Stéphane JEHANNO – Jérôme LORGEUX – Christelle LOYER – Martine MICHAUX – Jean-Claude PICALET – Stéphane Roussel

Absents excusés :

Aline GAUCHER

Absents non excusés :

Paul Brohan

Pouvoirs :

Madame Aline GAUCHER donne pouvoir à Monsieur Stéphane JEHANNO

Secrétaire de séance :

Colette Gorré

2026_10_01_Désignation du représentant de la commune auprès de Morbihan Énergies

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives aux syndicats mixtes ;

Vu les statuts de Morbihan Énergies ;

Considérant le décès de Madame Gilberte BERDER, précédemment désignée pour représenter la commune auprès de Morbihan Énergies ;

Considérant qu'il convient de procéder à son remplacement afin d'assurer la représentation de la commune ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Décide de procéder au remplacement de Madame Gilberte BERDER ;
- Désigne Madame **Martine Michaux** pour exercer cette représentation, sous réserve du respect des conditions de désignation prévues par les statuts de Morbihan Énergies ;
- Autorise Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à Morbihan Énergies et à accomplir les formalités nécessaires.

Résultat du vote : Pour : 14 / Contre : ... / Abstentions : ...

Le Maire
Thierry AUTRAN

La secrétaire de séance
Colette Gorré

Signature

Signature

Date d'affichage en mairie: 16/10/2026

Transmission en Préfecture et contrôle de légalité : 15/10/2026